

EVA

ÉVÉNEMENTIEL
EN VAL D'ARGENT

RAPPORT DE L'ÉLU MANDATAIRE - VILLE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

2025

TABLE DES MATIÈRES

I. FICHE RÉCAPITULATIVE	4
II. ACTIVITÉS, ACTUALITÉ, SITUATION FINANCIÈRE ET ÉVOLUTION ACTIONNARIALE	5
a. Activités de l'Epl	5
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
PRINCIPALES ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE	5
b. Perspectives de développement	12
c. Situation financière de l'Epl	13
BILAN FINANCIER ET ÉCONOMIQUE	13
BILAN 2025	14
SYNTHÈSE DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	16
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ	17
PRÉVISIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2025	17
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	17
INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL 2025	18
d. Factures reçues non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu	19
e. Factures émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu	20
DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	20
f. Etat des filialisations	21
g. Evolutions statutaires effectuées dans l'année	21
MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL	21
ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT	21
AUTRES MODIFICATIONS STATUTAIRES	21

III. RELATIONS CONTRACTUELLES ET FINANCIÈRES ENTRE LE SPL EVA ET LES COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES	23
a. Liste des contrats en cours et des conventions réglementées avec la collectivité actionnaire	23
b. Garanties d'emprunts de la collectivité	24
c. Avances en compte courant de la collectivité	24
d. Aides	24
e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité	24
IV. CONTRÔLES ET GESTION DES RISQUES	25
a. Principaux risques et incertitudes	25
b. Contrôle interne	28
c. Contrôles externes	28
V. BILAN DE LA GOUVERNANCE DE L'EPL	29
a. Actionnariat	29
b. Les dirigeants	29
LES ADMINISTRATEURS	29
LES REPRÉSENTANTS AUX AUTRES ASSEMBLÉES	30
ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE	30
c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux	30
d. Bilan de la gouvernance	31
RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIVERSES ASSEMBLÉES	31
PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS	31
e. Contrôle analogue	32

FICHE RÉCAPITULATIVE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ	SPL EVA Société Publique Locale Événementiel en Val d'Argent
SIÈGE SOCIAL	5 rue Kroeber Imlin, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines
ADRESSE ADMINISTRATIVE	Identique au siège social
DATE DE CRÉATION	10 mars 2015
SECTEUR D'ACTIVITÉ/MÉTIER	Événementiel
OBJET SOCIAL	Contribution au rayonnement et au développement du Val d'Argent à travers l'organisation de manifestations.
PRÉSIDENTE	Gaëlle SKOCIBUSIC
VICE-PRÉSIDENT	Louis BERGER
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Thomas BELLICAM
NOM DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DATE DE NOMINATION	Dan GOMPEL - Auditoria – Gestion et Stratégies 18 avenue du Rhin, 67100 Strasbourg Nomination le 10/03/2015 Renouvelé le 17/11/2022
NOMBRE DE SALARIÉS	11 ETP

Les informations constituant ce rapport sont données sous réserve des éléments identifiés par la SPL EVA comme relevant du secret des affaires en vertu de l'article L. 151-1 du code de commerce, ainsi que des éléments donnés comme confidentiels par le président du conseil d'administration.



II ACTIVITÉS, ACTUALITÉ, SITUATION FINANCIÈRE ET ÉVOLUTION ACTIONNARIALE

a. Activités de l'Epl

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Société Publique Locale Événementiel en Val d'Argent (SPL EVA) contribue activement au rayonnement du territoire en concevant et en organisant des événements structurants qui renforcent son attractivité. En 2025, l'activité a été marquée par trois manifestations majeures : le salon Mode et Tissus en mars, le salon Mineral & Gem en juin à Sainte-Marie-aux-Mines, ainsi que le Carrefour Européen du Patchwork en septembre.

Ces événements s'inscrivent dans le cadre de deux délégations de service public confiées par les collectivités actionnaires de la SPL EVA :

- Pour la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines : le salon Mineral & Gem.
- Pour la Communauté de Communes du Val d'Argent : le Carrefour Européen du Patchwork et le salon Mode et Tissus.

Implantées au cœur d'un territoire doté d'un patrimoine singulier — à la croisée de l'histoire minière, de la culture amish et de l'industrie textile — ces manifestations ont acquis une reconnaissance internationale. Le salon Mineral & Gem et le Carrefour Européen du Patchwork figurent aujourd'hui parmi les trois principaux rendez-vous mondiaux dans leurs domaines respectifs.

Au-delà de leur notoriété, ces événements constituent un levier économique majeur pour le Val d'Argent. En 2025, ils ont rassemblé plus de 68 000 visiteurs et 5 000 exposants, généré près de 100 000 nuitées, mobilisé 800 bénévoles ainsi que 40 associations locales, et donné lieu à l'organisation de 160 animations et expositions culturelles. Ils participent ainsi activement à la dynamisation de l'économie locale, en bénéficiant notamment aux acteurs du tourisme et de la restauration.

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET OPÉRATIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

En 2025, trois événements ont été organisés par la SPL EVA :

- Mode et Tissus
du 20 au 23 mars 2025,
- Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines
du 25 au 29 juin 2025,
- Carrefour Européen du Patchwork
du 18 au 21 septembre 2025.



MINERAL & GEM

SAINTE-MARIE-AUX-MINES | FRANCE

MINERAL & GEM 2025 : UNE ÉDITION ANNIVERSAIRE MARQUÉE PAR LA RÉSILIENCE ET LA CONFIRMATION DU LEADERSHIP INTERNATIONAL

UNE 60E ÉDITION SYMBOLIQUE CONFIRMANT LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE L'ÉVÉNEMENT

L'édition 2025 de Mineral & Gem a constitué une étape majeure dans l'histoire de la manifestation, à l'occasion de sa **60e édition**. Ce cap symbolique est venu rappeler le rôle structurant de l'événement dans le développement et le rayonnement du Val d'Argent à l'échelle internationale.

Avec plus de **1 000 exposants** issus de **56 nationalités**, la manifestation confirme son positionnement parmi les plus grands rendez-

vous mondiaux dédiés à la minéralogie, à la gemmologie et aux fossiles, et demeure le premier événement européen dans ce domaine.

Cette dimension internationale s'accompagne d'une diversité des publics accueillis, mêlant professionnels, collectionneurs, scientifiques et grand public, dans un format unique de "parc d'exposition à ciel ouvert".



UNE FRÉQUENTATION RECORD MALGRÉ UN CONTEXTE DE CRISE INÉDIT

L'édition 2025 a enregistré une fréquentation exceptionnelle, atteignant 45 561 visiteurs, soit un niveau record pour la manifestation.

Ce résultat est d'autant plus notable qu'il s'inscrit dans un contexte particulièrement contraint, marqué par une contamination bactériologique de l'eau du réseau survenue en cours d'événement.

Malgré cet aléa majeur, l'impact sur la fréquentation est resté limité. La mobilisation rapide des équipes, des collectivités et des

partenaires a permis d'assurer la continuité de l'événement dans des conditions maîtrisées. Les dispositifs de gestion de crise mis en place – arrêt immédiat des fontaines à eau, adaptation de l'offre sur site et sécurisation des approvisionnements – ont permis de maintenir l'accueil du public et des exposants dans des conditions satisfaisantes.

Cet épisode constitue un révélateur de la capacité d'adaptation de la SPL EVA et de l'ensemble des acteurs mobilisés, démontrant la robustesse organisationnelle de la manifestation face à des situations imprévues.

UNE ORGANISATION ÉPROUVÉE ET RENFORCÉE PAR LA GESTION DE CRISE

Au-delà de la seule question de la fréquentation, l'édition 2025 a été marquée par une mobilisation exceptionnelle des équipes, confrontées à une situation de crise nécessitant une gestion opérationnelle en temps réel.

La contamination de l'eau potable a conduit à la mise en œuvre immédiate de mesures de précaution, tout en veillant à préserver l'équilibre économique de l'événement, notamment en évitant une distribution gratuite massive susceptible de fragiliser les buvettes associatives.

En parallèle, les dispositifs logistiques ont été renforcés, avec une augmentation des approvisionnements en eau et une adaptation des équipements existants (brumisateurs maintenus en fonctionnement).

Cette gestion a nécessité une coordination étroite entre la SPL, les collectivités, les services de l'État et les partenaires, dans un contexte déjà exigeant marqué par la présence de nombreux contrôles administratifs et réglementaires.

L'ensemble de ces éléments a conduit à une intensification significative de la charge opérationnelle, tout en garantissant la tenue de l'événement sans interruption majeure.



UN MOTEUR ÉCONOMIQUE TOUJOURS CENTRAL POUR LE TERRITOIRE

L'espace commercial demeure le pilier économique de Mineral & Gem, avec 980 exposants générant à eux seuls près de **1,8 M€ HT de chiffre d'affaires**, soit environ **45 % des recettes globales** de la manifestation.

Cette dynamique repose sur la **fidélité des exposants**, qui ont su s'adapter aux contraintes de l'édition 2025, confirmant leur attachement à l'événement. Le niveau de réinscription observé pour l'édition suivante témoigne de cette confiance renouvelée.

Par ailleurs, la segmentation des publics – entre professionnels et particuliers – permet d'affiner l'analyse des comportements d'achat et de renforcer le pilotage commercial de la manifestation.



UNE PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE D'EXCELLENCE POUR UNE ÉDITION ANNIVERSAIRE

À l'occasion de cette 60e édition, la programmation a été pensée comme un véritable temps fort, articulé autour d'une offre scientifique, culturelle et pédagogique de haut niveau.

L'exposition prestige a rendu hommage à l'argent, métal fondateur de l'identité du territoire, en proposant un dialogue entre collections locales et grandes institutions internationales.

Les expositions thématiques ont également permis de diversifier les approches :

- exploration du Jurassique à travers les fossiles d'Holzmaden,
- immersion dans l'ère des dinosaures,
- mise en valeur de spécimens "hors norme" illustrant la diversité du monde minéral.

Ce dispositif a été complété par un programme de conférences accessibles à tous, ainsi que par de nombreuses animations pédagogiques, contribuant à faire de Mineral & Gem un événement à la fois scientifique, éducatif et grand public.



UNE ÉDITION RÉVÉLATRICE DES ENJEUX FUTURS



Si l'édition 2025 constitue une réussite à bien des égards, elle met également en lumière plusieurs enjeux structurants pour les années à venir.

La gestion de la crise de l'eau souligne la nécessité d'anticiper davantage les risques liés aux infrastructures et aux ressources, dans un contexte de multiplication des aléas climatiques et sanitaires.

Par ailleurs, la complexification du cadre réglementaire, illustrée par le renforcement des contrôles administratifs, appelle à une structuration toujours plus fine des outils de gestion et de conformité.

Enfin, l'événement confirme la nécessité de poursuivre les efforts engagés en matière de qualité d'accueil, de lisibilité du parcours et de valorisation de l'expérience visiteur, afin de maintenir son niveau d'excellence et son attractivité internationale.

UNE MANIFESTATION CONSOLIDÉE DANS SON RÔLE STRATÉGIQUE

Au terme de cette édition, Mineral & Gem confirme pleinement son rôle de moteur économique, touristique et culturel pour le territoire du Val d'Argent.

Au-delà des résultats chiffrés, l'édition 2025 restera comme une démonstration de la capacité collective à faire face à une situation de crise, tout en maintenant un haut niveau d'exigence et de qualité.

Elle illustre la solidité du modèle porté par la SPL EVA et la pertinence d'un événement qui, depuis 60 ans, n'a cessé de se renouveler tout en restant fidèle à son identité.





LES AUTRES POINTS EN BREF

UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES DES ÉVÉNEMENTS

Dans un contexte de tension sur les coûts (prestataires, énergie, logistique), l'année 2025 a été marquée par une attention renforcée portée à la maîtrise des dépenses et à la sécurisation des recettes.

- la nécessité de mieux objectiver certains postes de dépenses,
- et une attente accrue des élus sur la lisibilité des comptes.

Les échanges en Conseil d'Administration ont notamment fait émerger :

- des interrogations sur les marges de manœuvre financières,

Cette situation confirme l'importance d'un pilotage financier fin et d'une pédagogie renforcée auprès des partenaires publics.

UN RENFORCEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION

Dans la continuité de 2024, la SPLEVA a poursuivi ses efforts pour améliorer la valorisation de ses événements.

- améliorer la qualité des supports de communication,
- et capitaliser sur des contenus réutilisables dans le temps.

Le recours à des prestations professionnelles (photo, vidéo, contenus) s'inscrit désormais dans une logique pérenne, avec plusieurs objectifs :

- renforcer la visibilité des manifestations,

Cette évolution participe à une montée en gamme globale de l'image des événements.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

L'année 2025 a été marquée par l'organisation des élections du Comité Social et Économique (CSE), conformément aux obligations légales applicables à la structure.

À l'issue du processus électoral, aucune candidature n'ayant été déposée aux deux tours, un procès-verbal de carence a été établi, conformément aux dispositions du Code du travail.

Cette situation, fréquente dans les structures de taille comparable, traduit une absence de mobilisation des salariés pour la représentation formelle du personnel, sans pour autant remettre en cause la qualité du dialogue interne au sein de l'organisation.

La SPL EVA demeure attentive à ces enjeux et continuera à favoriser les échanges directs avec les équipes, dans une logique de proximité et d'écoute.



b. Perspectives de développement

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR CONSOLIDER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA SPL EVA

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des évolutions engagées, mais constitue également une étape clé dans la consolidation du modèle économique de la SPL EVA.

Dans un contexte de tension sur les coûts d'organisation et d'exigence accrue des partenaires publics, les priorités porteront sur :

- la sécurisation des équilibres financiers des manifestations,

- le renforcement du pilotage budgétaire,
- et l'amélioration de la lisibilité des comptes.

Cette dynamique devra s'accompagner d'un dialogue renforcé avec les collectivités, afin de garantir une compréhension partagée des contraintes économiques et des choix stratégiques opérés.

POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ORGANISATION ET DES OUTILS

La SPL EVA poursuivra en 2026 les efforts engagés en matière de modernisation interne.

Les actions porteront notamment sur :

- l'amélioration des conditions de travail (mobilier, ergonomie),
- et la structuration des fonctions supports.

Ces évolutions visent à renforcer la réactivité de l'organisation, à améliorer la coordination des équipes et à accompagner les nouvelles formes de travail.

MINERAL & GEM : CONSOLIDER UN LEADERSHIP INTERNATIONAL TOUT EN SÉCURISANT L'EXPLOITATION

À l'issue de sa 60e édition, Mineral & Gem devra en 2026 capitaliser sur son succès tout en intégrant les enseignements de la gestion de crise rencontrée en 2025.

Les axes de travail porteront sur :

- le renforcement des dispositifs de gestion des risques (eau, sécurité, logistique),
- la sécurisation des infrastructures et des approvisionnements,
- et la poursuite de la montée en qualité de la programmation.



Par ailleurs, l'événement continuera de développer son rayonnement international, notamment à travers :

L'objectif est de consolider son positionnement de référence mondiale tout en garantissant un haut niveau de sécurité et de qualité d'accueil.

- le renforcement des partenariats institutionnels et scientifiques,
- et l'accueil de nouvelles délégations ou institutions.

c. Situation financière de l'Epl

BILAN FINANCIER ET ÉCONOMIQUE

	2025	2024	TENDANCE
CAPITAL SOCIAL	150 000 €	150 000 €	-
CHIFFRES D'AFFAIRES	3 014 433 €	2 898 459 €	+4%.
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 159 953 €	2 998 603 €	+5.38%
COÛTS SALARIAUX	806 737 €	706 729 €	+14.15%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 122 540 €	2 939 283 €	+6.22%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	37 413 €	59 320 €	-36.12%
RÉSULTAT NET	50 123 €	61 331 €	-18.27%
TRÉSORERIE NETTE	829 939 €	907 096 €	-8.5%
CAPITAUX PROPRES	430 497 €	380 374 €	+13.18%
ENDETTEMENT FINANCIER	107 475 €	260 834 €	-58.80%

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025 le chiffre d'affaires net s'est élevé à 3 014 433 € contre 2 898 459 € en 2024 :

- Le montant des traitements et salaires (hors charges) s'élève à 611 479 € contre 541 021 € en 2024 soit une variation de 70 458 € (+13,02%),
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 3 122 540 € contre 2 939 283 € en 2024 soit une variation de +183 258 € (+6,23%),
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat d'exploitation de 37 413 € contre 59 320 € en 2024 soit une variation de -21 907 € (-36,93%),
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat financier de 13 700 € contre 8 843 € en 2024 soit une variation de +4 857 € (+54,92%)
- Le compte de résultat fait apparaître un résultat exceptionnel nul contre -6 832 € en 2024 soit une variation +6349 € (-92,93%),
- Les comptes annuels font apparaître un résultat positif s'élevant à 50 123 € contre 61 331 € en 2024 soit une variation de -11208 € (-18,27%)

BILAN 2025

BILAN ACTIF

200924 - SPL EVENEMENTIEL VAL D'ARGENT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				1,44		1,45
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	2 800,00		2 800,00		2 800,00	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	47 098,00	30 038,78	17 059,22		18 889,98	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				19,64		19,12
Terrains	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
Constructions	73 249,79	21 153,41	52 096,38		57 455,69	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	94 478,72	62 705,01	31 773,71		40 010,23	
Autres immobilisations corporelles	539 099,27	357 791,07	181 308,20		183 915,59	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				1,71		1,50
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	22 515,00		22 515,00		22 515,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	785 240,78	471 688,27	313 552,51	22,79	330 586,49	22,07
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				12,66		14,24
Clients	60 310,59		60 310,59		8 693,80	
Clients Factures à établir					805,00	
Autres créances	113 823,17		113 823,17		203 858,14	
Charges constatées d'avance	58 087,56		58 087,56		47 119,03	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	829 939,31		829 939,31	60,33	907 095,81	60,55
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 062 160,63		1 062 160,63	77,21	1 167 571,78	77,93
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 847 401,41	471 688,27	1 375 713,14	100	1 498 158,27	100

(2) Dont à moins d'un an

232 221,32

BILAN PASSIF

200924 - SPL EVENEMENTIEL VAL D'ARGENT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 150 000,00)	150 000,00	10,90	150 000,00	10,01
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1,09		0,59
Réserve légale	15 000,00		8 845,01	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	215 374,17	15,66	160 198,04	10,69
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 122,89	3,64	61 331,12	4,09
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	430 497,06	31,29	380 374,17	25,39
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 290,62	7,80	260 590,43	17,39
Emprunts et dettes financières diverses	184,21	0,01	243,84	0,02
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40 420,23	2,94		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	230 512,60	16,76	308 372,66	20,58
Fournisseurs, factures non parvenues	45 128,99	3,28	28 938,83	1,93
Dettes fiscales et sociales	109 028,95	7,93	101 642,50	6,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			5 610,00	0,37
Autres dettes	11 834,38	0,86	3 945,70	0,26
Produits constatés d'avance	400 816,10	29,14	408 440,14	27,26
TOTAL DES DETTES (1) (III)	945 216,08	68,71	1 117 784,10	74,61
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 375 713,14	100	1 498 158,27	100
(1) Dont à moins d'un an		609 525,84		

SYNTHÈSE DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



SYNTHÈSE SUR 5 ANS

SPL EVENEMENTIEL VAL D'ARGENT

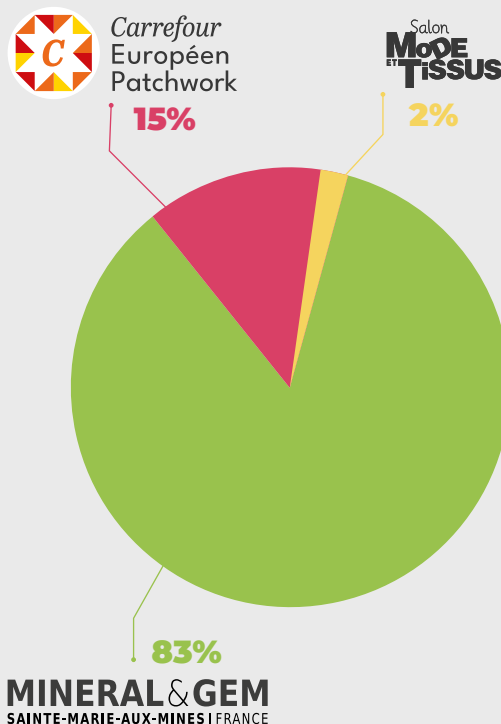
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	3 014 433,00	2 898 458,61	2 485 424,76	2 315 646,18	226 525,27	115 974,39	4,00
Ventes de marchandises	26 828,43	20 580,00	22 907,70	13 947,04	523,32	6 248,43	30,36
Production de l'exercice	2 987 604,57	2 877 878,61	2 463 517,06	2 301 699,14	226 001,95	109 725,96	3,81
Marge commerciale	5 461,03	8 223,04	17 957,97	9 787,28	332,51	-2 762,01	-33,59
Marge globale	2 773 414,04	2 676 331,02	2 377 145,38	2 179 444,32	190 634,29	97 083,02	3,63
Valeur ajoutée	822 637,99	736 682,98	715 334,93	890 169,44	-116 119,37	85 955,01	11,67
Excédent brut d'exploitation	58 841,15	59 387,90	88 882,73	290 495,85	52 219,30	-546,75	-0,92
Amortissements / provisions	89 034,26	57 952,94	46 404,78	53 258,60	63 628,14	31 081,32	53,63
Résultat d'exploitation	37 896,11	59 320,26	85 795,39	302 727,25	-10 709,73	-21 424,15	-36,12
Résultat financier	13 699,98	8 843,06	2 035,98	-3 599,31	-539,39	4 856,92	54,92
Résultat courant	51 596,09	68 163,32	87 831,37	299 127,94	-11 249,12	-16 567,23	-24,31
Résultat exceptionnel	-483,20	-6 832,20	-5 920,56	-2 367,69	-3 406,62	6 349,00	92,93
Résultat net de l'exercice	50 122,89	61 331,12	81 910,81	296 760,25	-14 655,74	-11 208,23	-18,27

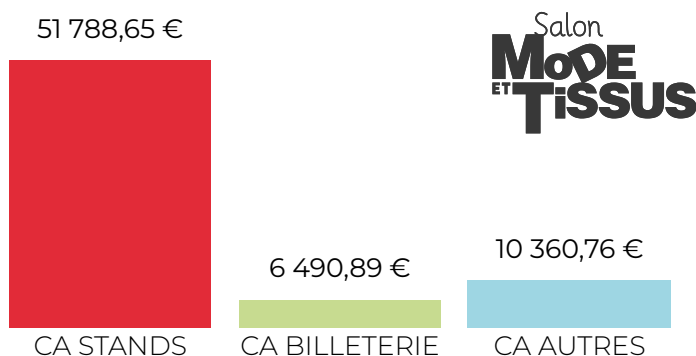
ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	139 640,35	122 707,36	139 051,10	352 082,80	50 936,55	16 932,99	13,80
Fonds de roulement net global	223 317,13	309 523,00	502 559,87	637 060,37	409 973,64	-86 205,87	-27,85
Besoin en fonds de roulement	-599 092,11	-591 335,38	-601 927,37	-304 337,88	-492 554,52	-7 756,73	1,31
Trésorerie	822 409,24	900 858,38	1 104 487,24	941 398,25	902 528,16	-78 449,14	-8,71

RATIOS	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients (en jours)	7	1	3	2	15	6	582,24
Crédit fournisseurs (en jours)	46	51	55	16	14	-5	-10,26
Rotation stocks (en jours)							
Autonomie financière	0,31	0,25	0,21	0,19	-0,05		24,00
Capacité de remboursement	1,30	0,47	0,31	0,63	0,08	1	176,60
Taux d'endettement	0,25	0,69	1,30	2,36	-10,24		-63,77
Rentabilité financière	0,12	0,16	0,26	1,25	0,25		-25,00
Rentabilité commerciale	0,02	0,02	0,03	0,13	-0,06		

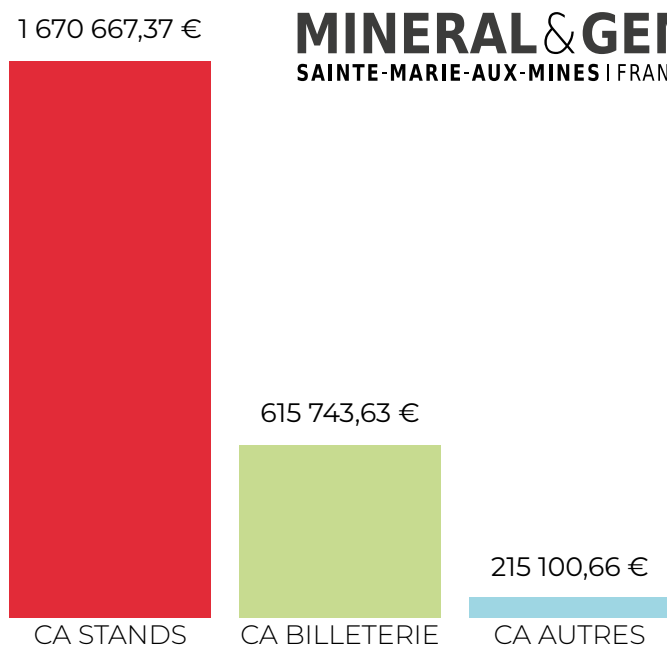
RÉPARTITION DU CA



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



MINERAL & GEM SAINT-MARIE-AUX-MINES | FRANCE



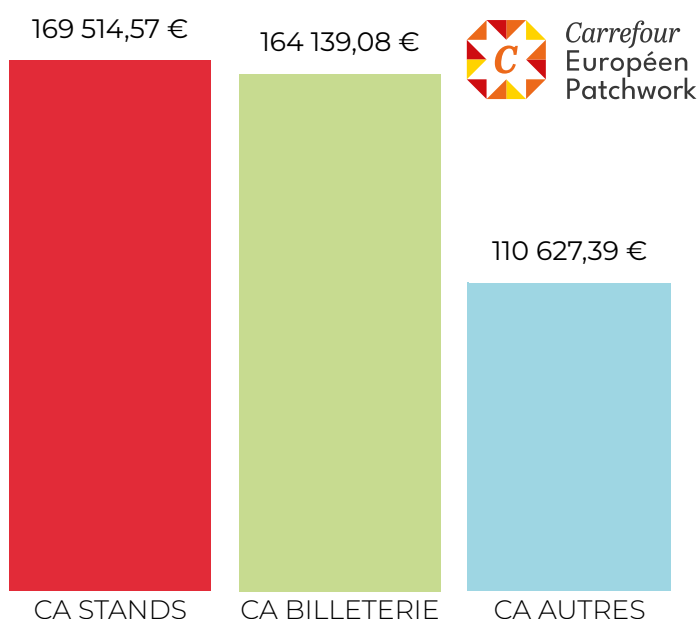
PRÉVISIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2025

Lors du CA en date du 31/03/2025, les prévisions financières pour l'année s'établissaient à un résultat à + 5604 € HT. Au 31/12/2025, le résultat de l'exercice s'établit à + 50 122,89 € HT.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat excédentaire de + 50 122,89 € est affecté comme suit :

- +50 122 € au compte report à nouveau.
- Après affectation du résultat, le total des capitaux propres s'élève à + 430 497 €.



INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL 2025

Lors du CA en date du 31/03/2025, les investissements prévisionnels votés à l'unanimité par les administrateurs de la SPL EVA sont les suivants :

INTITULÉS	MONTANT TTC	MONTANT HT	AMORTISSEMENT
LAVE-VAISSELLE	1 000,00€	833,33€	138,89€
MOBILIER DE BUREAU	6 000,00€	5 000,00€	1 000,00€
SITE INTERNET IKO CEP	9 360,00€	7 800,00€	2 600,00€
RÉFECTION COUR CL VAL EXPO	21 390,00€	17 825,00€	1 782,50€
FERMETURE ACCÈS LEULEU	4 226,40€	3 522,00€	234,80€
CHANGEMENT PORTE LEULEU	5 433,60€	4 528,00€	452,80€
CLIMATISATION SERVEUR	3 984,00€	3 320,00€	332,00€
CLIMATISATION OPEN SPACE	23 238,00€	19 365,00€	1 936,50€
CLIMATISATION BUREAU TECHNIQUE	4 760,40€	3 967,00€	396,70€
RACHAT MATÉRIEL TENTES	2 290,80€	1 909,00€	190,90€
RACHAT PANNEAU OCTANORM	6 108,00€	5 090,00€	509,00€
RACHAT PORTES OCTANORM	3 088,80€	2 574,00€	257,40€
RACK HERRAS	6 022,80€	5 019,00€	501,90€
OUTILLAGE	1 200,00€	1 000,00€	200,00€
REMPLACEMENT DU PARC INFORMATIQUE	10 020,00€	8 350,00€	1 670,00€
MONTANT DES AMORTISSEMENTS 2025			12 203,39€
MONTANT DES AMORTISSEMENTS 2024			57 952,00€
MONTANT TOTAL POUR 2025			70 155,39€

Ces investissements ont été réalisés en autofinancement.

d. Factures reçues non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu

	< 30 JOURS	DE 30 À 60 JOURS	DE 60 À 90 JOURS	> 90 JOURS
TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT (A)				
NOMBRE TOTAL DE FACTURES	4 factures			
MONTANT TOTAL DES FACTURES CONCERNÉES ANNÉE N				562,80 €
MONTANT TOTAL DES FACTURES CONCERNÉES ANNÉE N -1				19 468,88 €
POURCENTAGE DU MONTANT TOTAL DES ACHATS DE L'EXERCICE		N/S	N/S	N/S

FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES (B)	
NOMBRE TOTAL DES FACTURES EXCLUES	Néant
MONTANT TOTAL DES FACTURES EXCLUES	Néant
DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL – ART. L 441-6 OU L 443-1 DU CODE COM.)	
DÉLAIS DE PAIEMENT UTILISÉS POUR LE CALCUL DES RETARDS DE PAIEMENT	

e. Factures émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu

	< 30 JOURS	DE 30 À 60 JOURS	DE 60 À 90 JOURS	> 90 JOURS
TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT (A)				
NOMBRE TOTAL DE FACTURES				
MONTANT TOTAL DES FACTURES CONCERNÉES ANNÉE N	0 €			
MONTANT TOTAL DES FACTURES CONCERNÉES ANNÉE N -1				
POURCENTAGE DU MONTANT TOTAL DES ACHATS DE L'EXERCICE	—	N/S	—	0,3 %

FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES (B)	
NOMBRE TOTAL DES FACTURES EXCLUES	Néant
MONTANT TOTAL DES FACTURES EXCLUES	Néant
DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL – ART. L 441-6 OU L 443-1 DU CODE COM.)	
DÉLAIS DE PAIEMENT UTILISÉS POUR LE CALCUL DES RETARDS DE PAIEMENT	

DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Ainsi qu'il ressort des documents qui ont été tenus à votre disposition et conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que nous avons réintégré des frais généraux visés à l'article 39-4 dudit code, pour la détermination du résultat fiscal à hauteur de : Néant

- Impôt sur les sociétés : Néant

f. Etat des filialisations

Néant

g. Evolutions statutaires effectuées dans l'année

Il n'y a pas eu d'évolutions statutaires au cours de l'année 2025, ni depuis leur création en date du 10/03/2015.

Cependant, nous pouvons noter la prise en compte des nouveaux administrateurs à la suite des dernières élections municipales de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines du 21 mars 2021.

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Néant

ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Néant

AUTRES MODIFICATIONS STATUTAIRES

Néant

Pour rappel, voici l'actionnariat de la SPL EVA, tel qu'il est établi depuis la création de la structure.

ACTIONNARIAT			
CAPITAL SOCIAL DE 150 000€			
ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES	CAPITAL	% DU CAPITAL
COLLECTIVITES LOCALES			100%
VILLE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES	180	90 000 €	60%
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT	120	60 000 €	40%
TOTAL :	300	150 000 €	100%
LE CAPITAL SOCIAL A ÉTÉ ENTIÈREMENT LIBÉRÉ AU 31/12/2016.			
NOMBRE TOTAL D'ADMINISTRATEURS	7		
	GAËLLE SKOCIBUSIC, NOËLLIE HESTIN, SABAH LAURITO, LOUIS BERGER, DENIS PETIT, JEAN-MARC BURRUS, JEAN-LUC FRECHARD		

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social du dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2025.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article 157-2 s'élevait au 31 décembre 2025 à 0%.

3 RELATIONS CONTRACTUELLES ET FINANCIÈRES ENTRE LE SPL EVA ET LES COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES

Les contrats qui lient l'Epl et la collectivité sont récapitulés, avec leur objet, leur montant et le cas échéant le secteur d'activité dont ils relèvent.

a. Liste des contrats en cours et des conventions réglementées avec la collectivité actionnaire

Nous vous demandons de bien vouloir approuver et ratifier la conclusion des conventions visées à l'article L.225-35 du Code du Commerce, qui conformément aux dispositions légales, a été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

- Au titre du chauffage et de l'électricité de bâtiments lors des différentes manifestations : 9 393,82€ HT
- Au titre d'autres impôts et taxes : 12 481,20€ HT.

Montant des sommes versées à la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines :

- Au titre de la location des bureaux et du sous-sol de Val Expo : 27 801,50€ HT
- Au titre du chauffage, de l'électricité et de l'eau des bureaux Val expo : 5 513,93€ HT
- Au titre de l'intervention des services techniques lors des différentes manifestations : 78 577,89€ HT
- Au titre des locations de bâtiments lors des différentes manifestations : 73253,41€ HT

Une convention de mise à disposition d'un agent de maîtrise principal de la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines a été conclue jusqu'au 30/06/2025 pour un montant de 28 273,32€ TTC. A compter du 1er juillet, l'agent de maîtrise a été détaché à 100% au sein de la SPL EVA.

b. Garanties d'emprunts de la collectivité

Néant

c. Avances en compte courant de la collectivité

Néant

d. Aides

Subventions versées par la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et par la Communauté de Communes du Val d'Argent au titre de la DSP :

- Communes du Val d'Argent : 70 000€,
- Ville de Sainte-Marie-aux-Mines : Néant

e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité

Les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :

- 2024 : 0 €
- 2023 : 0 €
- 2022 : 0 €

Dont 0 € pour la collectivité.

4 CONTRÔLES ET GESTION DES RISQUES

a. Principaux risques et incertitudes

RISQUE LIÉ À L'EMPRISE FONCIÈRE ET SOCIALE DE LA MANIFESTATION MINERAL & GEM :

L'organisation de Mineral & Gem repose sur une emprise complexe de près de 60 000 m², répartie entre bâtiments publics, propriétés privées et parkings, au cœur même de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines. Cette configuration, bien que stratégique, devient de plus en plus fragile face aux nombreux projets urbains en cours ou à venir : rénovations scolaires, démolitions, réquisitions ponctuelles, cessions de foncier ou encore créations d'équipements publics. Ces transformations – dont certaines affectent directement des zones accueillant des exposants ou des services supports –

génèrent une forte incertitude sur la stabilité de l'emprise du salon à moyen terme. Elles rendent indispensable une coordination étroite entre la SPL EVA et les services de la collectivité, afin d'anticiper les impacts logistiques et préserver la capacité opérationnelle de l'événement. En complément, les contraintes générées pour les habitants (circulation, stationnement, nuisances) continuent d'alimenter des tensions sociales, que la SPL EVA s'efforce d'atténuer par une communication ciblée sur les retombées économiques et l'utilité territoriale de la manifestation.



RISQUE LIÉ À L'ÉTAT ET À LA COMPÉTITIVITÉ DU PARC DES EXPOSITIONS VAL EXPO :

Le parc des expositions Val Expo, propriété de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, constitue un équipement stratégique pour la SPL EVA. Inauguré en 2006 et d'une superficie de plus de 2 000 m², ce site accueille une grande partie des manifestations organisées par la SPL. Chaque utilisation donne lieu à une location facturée par la collectivité.

1. Un outil vieillissant et peu rénové

Depuis son ouverture, peu d'investissements ont été réalisés, hormis :

- la mise en sécurité du sous-sol,
- la modernisation du système de sécurité incendie,
- et la mise aux normes PMR de deux sanitaires.

Or, l'obsolescence de certaines composantes du bâtiment impacte aujourd'hui directement l'expérience des exposants et visiteurs.

2. Des besoins clairement identifiés

Deux types de travaux apparaissent prioritaires :

- Travaux esthétiques : rénovation des façades, réaménagement des espaces d'accueil et de restauration, mise en valeur des espaces intérieurs (notamment les halls et verrières).
- Amélioration de la performance énergétique : isolation thermique des toitures, verrières, portes et autres points sensibles pour limiter les pertes d'énergie et améliorer le confort thermique.

Ces orientations sont appuyées par plusieurs retours d'expérience concrets :

- En 2019, une pétition a été lancée par les exposants de Mineral & Gem en raison des températures excessives dans le bâtiment.
- Lors des salons textiles, les remarques récurrentes concernent le manque d'esthétisme, en inadéquation avec l'image qualitative véhiculée par les événements.
- L'équipe technique observe régulièrement la dégradation des verrières (fissures évolutives) et des infiltrations en toiture lors de fortes pluies.

3. Un enjeu d'image et de cohérence

Ce décalage entre le positionnement des salons promu par la SPL EVA et l'état perçu du lieu qui les accueille constitue un risque d'image. Il affaiblit l'attractivité des événements et nuit à la satisfaction des exposants, à terme à leur fidélisation.

Une programmation d'investissement ciblée sur Val Expo serait donc stratégique pour maintenir la compétitivité du site, valoriser les événements et préserver l'attractivité commerciale de la SPL EVA.

RISQUE SUR LA CIRCULATION D'ESPÈCES LORS DE MINERAL & GEM À SAINTE-MARIE-AUX-MINES :

L'un des aspects spécifiques de l'événement Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines réside dans la forte circulation d'espèces tout au long de la manifestation. Ce phénomène, ancré dans la culture du secteur et dans les habitudes des exposants comme des visiteurs, engendre des effets collatéraux importants : saturation rapide des distributeurs de billets dans le Val d'Argent et ses environs, accumulation de liquidités sur site, et risques accrus de vols.

1. Risque de sécurité pour les exposants et les personnes

Chaque année, des vols ciblant les exposants sont constatés, souvent en raison de la concentration de fortes sommes d'argent au sein des stands,

sans dispositif de sécurisation adapté. Si la SPL EVA n'a jamais été directement concernée par ces actes, elle reste particulièrement vigilante à la sécurisation de l'environnement général et à la prévention des incidents. Des réflexions sont actuellement engagées pour renforcer les dispositifs de sécurité, notamment en matière :

- de sensibilisation des exposants aux bonnes pratiques de gestion des espèces,
- de protection des collaborateurs amenés à manipuler des flux financiers.

2. Risque réglementaire et vigilance TRACFIN

La volumétrie importante des flux d'espèces traités, bien que maîtrisée par des procédures

internes rigoureuses, expose la SPL EVA à un risque accru de contrôle par TRACFIN dans les prochaines années. Cette éventualité, tout à fait plausible, ne remet en aucun cas en cause :

- l'intégrité de l'organisation,
- ni l'engagement éthique et la transparence de l'équipe dirigeante.

3. Anticipation et encadrement

Dans une logique d'anticipation, la SPL EVA travaille à :

- renforcer les mesures de traçabilité et de protection des flux financiers,

- dialoguer avec les partenaires bancaires et institutionnels pour adapter les dispositifs existants,
- encourager la diversification des moyens de paiement auprès des exposants.

Ce risque, bien que structurellement lié à la nature de la manifestation, doit être encadré de manière proactive afin de garantir la sécurité des personnes et des transactions, tout en préservant la confiance des usagers, des autorités et des partenaires.

RISQUE CLIMATIQUE ET SANITAIRE (RENFORCÉ EN 2025) :

Le dérèglement climatique constitue un risque désormais avéré pour le bon déroulement des manifestations, en particulier pour Mineral & Gem.

Les épisodes de fortes chaleurs, combinés à l'absence de climatisation de nombreux sites, dégradent les conditions d'accueil et peuvent générer des risques sanitaires.

L'édition 2025 a par ailleurs mis en lumière un nouveau type de risque, avec la survenue d'un épisode de contamination de l'eau potable en cours de manifestation. Cet événement a nécessité une adaptation immédiate de l'organisation et confirme la vulnérabilité des événements à des aléas externes critiques.

Risque géopolitique et dépendance à l'international (Mineral & Gem) :

Avec plus de 50 nationalités représentées, Mineral & Gem est fortement exposé aux évolutions du contexte international.

Les tensions géopolitiques peuvent impacter :

- la mobilité des exposants (visas, déplacements),

- la logistique (douanes, transport de marchandises),
- et la diversité de l'offre proposée.

Ces aléas peuvent avoir des conséquences directes sur l'équilibre économique et l'image internationale de l'événement.



b. Contrôle interne

Le contrôle interne est effectué par Mireille MULLER directrice commerciale afin de superviser la bonne tenue des opérations bancaires, en effectuant des contrôles entre les opérations de virements et le paiement des factures et cela de façon systématique.

En 2025, aucun changement dans le contrôle interne n'a été effectué.

Les procédures mises en place étaient toujours en vigueur et d'actualité.

c. Contrôle externe

Néant

5 BILAN DE LA GOUVERNANCE DE L'EPL

a. Actionnariat

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS DÉTENUES	CAPITAL	% DU CAPITAL DÉTENU
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	300	150 000 €	100 %
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	180	90 000 €	60 %
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT	120	60 000€	40 %
ACTIONNAIRES PRIVÉS	0	0 €	0 %
TOTAL	300	150 000 €	100 %

b. Les dirigeants

LES ADMINISTRATEURS

	REPRÉSENTANTS AU CONSEIL	REPRÉSENTANT À L'AG	DATE DE NOMINATION
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	Louis BERGER Sabah LAURITO Noëlie HESTIN Gaëlle SKOCIBUSIC	Gaëlle SKOCIBUSIC	09/04/2021
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT	Jean-Marc BURRUS Jean-Luc FRECHARD Denis PETIT	Jean-Marc BURRUS	07/07/2020
ACTIONNAIRES PRIVÉS	Néant	Néant	Néant

LES REPRÉSENTANTS AUX AUTRES ASSEMBLÉES

La SPL EVA ne recense pas d'association syndicales de propriétaire (ASL) et n'a donc pas de représentants dans cette assemblée.

	MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE	DATE DE NOMINATION
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)	Directeur général Présidente du Conseil d'Administration Louis BERGER Jean-Luc FRECHARD	13/12/2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Directeur général Présidente du Conseil d'Administration Commissaire aux comptes Jean-Marc BURRUS	07/07/2020

La SPL EVA n'est pas soumise aux obligations de mixité homme/femme.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance de la SPL EVA est organisée de telle sorte à dissocier le cumul des fonctions de président et de directeur général.

Suite aux élections municipales du 21 mars 2021 et à l'installation du Conseil Municipal de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, nous reprenons les éléments du point n°15-2021 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 09/04/2021.

La présidente du conseil d'administration, Mme. Gaëlle SKOCIBUSIC a été désignée par délibération du conseil d'administration du 09/04/2021, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le directeur général délégué, M. Thomas BELLICAM a été désigné comme directeur général par délibération du conseil d'administration du 19/09/2022 à effet du 01/10/2022.

c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux

Le point 7-2022 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 21/02/2022 indique que la Présidente est autorisée par la collectivité locale de Sainte-Marie-aux-Mines à percevoir une indemnité de fonctions pour l'année.

Le point 36-2022 du conseil d'administration de la SPL EVA en date du 19/09/2022 indique les éléments de rémunération du directeur général Thomas BELLICAM.

Montant 2025 de l'indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) de la Présidente :

- Rémunération : 14000,4 € brut
- Frais de déplacement : 0 €

Montant 2025 de l'indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) de Thomas BELLICAM :

- Rémunération au titre du mandat social de directeur général : 20 400 € brut annuel
- Frais de déplacement : 1636,02 €

d. Bilan de la gouvernance

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIVERSES ASSEMBLÉES :

- Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2025 :
 - * Lundi 20 janvier 2025,
 - * Lundi 10 mars 2025,
 - * Lundi 31 mars 2025,
 - * Lundi 12 mai 2025,
 - * Jeudi 17 juillet 2025,
 - * Lundi 29 septembre 2025,
 - * Lundi 24 novembre 2025.
- L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 12 mai 2025.
- Une CAO s'est tenue le 31 mars 2025.

PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS

ADMINISTRATEUR	PARTICIPATION/ NOMBRE DE CONSEIL D'ADMINISTRATION	PARTICIPATION/ NOMBRE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	PARTICIPATION/ NOMBRE DE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
LOUIS BERGER	6/7	Non concerné	1/1
JEAN-MARC BURRUS	6/7	1/1	Non concerné
JEAN-LUC FRECHARD	5/7	Non concerné	1/1
NOËLLIE HESTIN	7/7	Non concerné	Non concerné
SABAH LAURITO	3/7	Non concerné	Non concerné
DENIS PETIT	7/7	Non concerné	Non concerné
GAËLLE SKOCIBUSIC	7/7	1/1	1/1

e. Contrôle analogue

Au courant de l'année 2025, le contrôle analogue de la SPL EVA s'est matérialisé de plusieurs façons :

7 conseils d'administration se sont déroulés tout au long de l'année :

Lundi 20 janvier 2025 :

- Point n°1 – 2025 : Grille tarifaire « The Gem Night » - Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°2 – 2025 : Grille tarifaire complémentaire - Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°3 – 2025 : Grille tarifaire de location 2025 – Bâtiment Leuleu
- Point n°4 – 2025 : Grille tarifaire du kit média – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°5 – 2025 : Trésorerie prévisionnelle du premier semestre 2025
- Point n°6 - 2025 : Activités et projets en cours
- Point n°7 - 2025 : Retour de la réunion en Préfecture du Haut-Rhin du 09 janvier
- Point n°8 - 2025 : Plafond de paiement du responsable administratif et financier
- Point n°9 - 2025 : Organisation des élections du CSE
- Point n°10 - 2025 : Point sur la banque CIC
- Point n°11 - 2025 : Points divers

Lundi 10 mars 2025 :

- Point n°12 – 2025 : Bilan prévisionnel 2024
- Point n°13 – Budget prévisionnel du salon Mode et Tissus 2025
- Point n°14 – 2025 : Grille tarifaire du salon Mode et Tissus 2026
- Point n°15 – 2025 : Grille tarifaire

complémentaire – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025

- Point n°16 – 2025 : Grille tarifaire – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2026
- Point n°17 – 2025 : Grille tarifaire complémentaire – Carrefour Européen du Patchwork 2025
- Point n°18 - 2025 : Point sur les activités en cours
- Point n°19 - 2025 : Grille tarifaire complémentaire – SPL EVA
- Point n°20 - 2025 : Points divers

Lundi 31 mars 2025 :

- Point n°21 – 2025 : Arrêté des comptes au 31/12/2024
- Point n°22 – Synthèse du Contrôle Interne de la SPL EVA par le cabinet Auditoria
- Point n°23 – 2025 : Budget prévisionnel 2025
- Point n°24 – 2025 : Investissements prévisionnels 2025
- Point n°25 – 2025 : Rémunération du Directeur Général
- Point n°26 – 2025 : Prime de Partage de la Valeur 2025
- Point n°27 - 2025 : Premières tendances du salon Mode et Tissus 2025
- Point n°28 - 2025 : Grille tarifaire complémentaire – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°29 - 2025 : Prorogation d'une convention de mise à disposition
- Point n°30 - 2025 : Points divers

Lundi 12 mai 2025 :

- Point n°31 – 2025 : Projet de rapport de gestion 2024

- Point n°32-2025 : Synthèse du Commissaire aux Comptes
- Point n°33 – 2025 : Rapport d'activités 2024
- Point n°34 – 2025 : Rapport de l'élu mandataire 2024 – Ville de Sainte-Marie-aux-Mines
- Point n°35 – 2025 : Rapport de l'élu mandataire 2024 – Communauté de Communes du Val d'Argent
- Point n°36 – 2025 : Grille tarifaire des associations – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°37 – 2025 : Grille tarifaire complémentaire – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°38 – 2025 : Grille tarifaire des associations – Carrefour Européen du Patchwork 2025
- Point n°39 – 2025 : Grille tarifaire des exposants – Carrefour Européen du Patchwork 2026
- Point n°40 – 2025 : Approbation de la convention de détachement d'un agent fonctionnaire
- Point n°41 - 2025 : Points divers

Jeudi 17 juillet 2025 :

- Point n°42 – 2025 : Premières tendances – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°43-2025 : Premières tendances – Carrefour Européen du Patchwork 2025
- Point n°44 – 2025 : Grille tarifaire complémentaire – Carrefour Européen du Patchwork 2025

- Point n°45 – 2025 : Prime PPV
- Point n°46 – 2025 : Points divers

Lundi 29 septembre 2025 :

- Point n°47 – 2025 : Bilan prévisionnel – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2025
- Point n°48 – 2025 : Premières tendances – Carrefour Européen du Patchwork 2025
- Point n°49 – 2025 : Grille tarifaire – Mode et Tissus 2026
- Point n°50 – 2025 : Prime PPV
- Point n°51 – 2025 : Rémunération du Directeur Général
- Point n°52 – 2025 : Activités de fin d'année
- Point n°53 – 2025 : Points divers

Lundi 24 novembre 2025 :

- Point n°54 – 2025 : Bilan prévisionnel – Carrefour Européen du Patchwork 2025
- Point n°55 – 2025 : Grille tarifaire complémentaire – Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines 2026
- Point n°56 – 2025 : Versement de la compensation financière dans le cadre de la DSP de la Communauté de Communes du Val d'Argent
- Point n°57 : Activités de fin d'année
- Point n°58 – 2025 : Agenda 2026 : fixation des premiers CA et de l'AG
- Point n°59 : Points divers

Une commission d'appel d'offres s'est déroulée le 31/03/2025 en présence de :

- La Présidente : Mme Gaëlle SKOCIBUSIC,
- Le Directeur Général : Monsieur Thomas BELLICAM,

- Louis BERGER,
- Jean-Luc FRECHARD.

Cette commission a porté sur la sélection de la société de Sécurité et de gardiennage pour l'ensemble des sites concernant le salon international Mineral et Gem à Sainte-Marie-aux-Mines Période 2025, 2026, 2027.

Une assemblée générale ordinaire s'est déroulée en date du 12 mai 2025 en présence de :

- La Présidente : Mme Gaëlle SKOCIBUSIC,
- Le Directeur Général : Monsieur Thomas BELLICAM,
- Le Commissaire aux Comptes : Monsieur Dan GOMPEL,
- Monsieur Jean Marc BURRUS.

Tout au long de l'année 2025, le comité de direction de la SPL EVA s'est réuni tous les lundis matin pour aborder tous les sujets relatifs à l'activité de la structure. Ce comité de direction est composé de :

- La Présidente : Madame Gaëlle SKOCIBUSIC,
- Le Directeur Général : Monsieur Thomas BELLICAM,
- La Directrice Commerciale : Madame Mireille MULLER.

L'agenda 2025 de la SPL EVA où les élus ont pris part à la vie de la société est le suivant :

- 09 janvier 2025 : Echange avec le Secrétaire Général de la Préfecture de Colmar
 - * Participation de la Présidente, de Noëllie HESTIN et de Jean-Marc BURRUS
- 18 février 2025 : Participation à l'Assemblée Générale de la FedEPL Grand-Est à Metz
 - * Participation de la Présidente
- 20 février 2025 : Echange avec l'OFB du Haut-Rhin à la SPL EVA
 - * Participation de la Présidente
- 25 février 2025 : Présentation du bilan comptable au cabinet Erhardt à Sélestat
 - * Participation de la Présidente
- 10 avril 2025 : Réunion avec les associations pour la préparation de Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines
 - * Participation de la Présidente
- 15 avril 2025 : Rendez-vous à la Cité Administrative de Colmar

- * Participation de la Présidente
- 12 mai 2025 : Echange avec les parlementaires en mairie de Sainte-Marie-aux-Mines et en visio-conférence
 - * Participation de la Présidente, de Noëllie HESTIN et de Jean-Marc BURRUS
- 19 juin 2025 : Participation à l'Assemblée Générale de la FedEPL à Paris
 - * Participation de la Présidente
- 20 août 2025 : Réunion avec les associations pour la préparation du Carrefour Européen du Patchwork
 - * Participation de la Présidente
- Du 24 au 26 octobre 2025 : Participation au salon The Munich Show
 - * Participation de la Présidente et de Noëllie HESTIN
- 17 décembre 2025 : Réunion de présentation du colloque fossiles
 - * Participation de la Présidente

